

# Chambre de commerce suisse en France : 16 avenue de l'Opéra, Paris 1 : message du président de la confédération helvétique à la Chambre de commerce suisse en France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **38 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Chambre de commerce suisse en France

16, avenue de l'Opéra, Paris 1<sup>er</sup>

---

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE A LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

*A l'occasion de son Assemblée générale du 29 mai 1958 au cours de laquelle a été célébré son 40<sup>e</sup> anniversaire, M. Thomas Holenstein, président de la Confédération helvétique, a bien voulu adresser à notre Chambre de Commerce Suisse en France le message suivant que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs.*

Je suis particulièrement heureux de m'associer aujourd'hui au bel anniversaire que vous célébrez et de vous adresser, au nom du Conseil fédéral, mes vives félicitations.

Il ne m'appartient pas de décrire ici toute la part que vous prenez aux échanges économiques entre la Suisse et la France. Au cours de ces 40 années vous avez constamment cherché à faciliter le travail de nos importateurs et de nos exportateurs, ainsi que de tous ceux qui s'intéressent au développement des échanges entre les deux pays; vous avez aussi contribué à maintenir et à affermir encore les liens d'amitié traditionnels qui unissent depuis si longtemps nos deux pays.

Je désirerais cependant marquer ici combien les Autorités fédérales vous sont reconnaissantes de tout ce que vous faites pour favoriser les relations économiques entre la Suisse et la France. Nous savons que nous pouvons toujours compter sur votre collaboration et que votre aide ne nous fera jamais défaut. Elle nous est, croyez-le, infiniment précieuse. Il arrive que des difficultés temporaires empêchent nos échanges de se développer dans toute la mesure que nous souhaiterions. C'est alors, tout spécialement, que votre organisation assume des responsabilités accrues. Vous êtes, en effet, à même d'expliquer à nos amis français nos préoccupations et en même temps d'exposer aux hommes d'affaires suisses la situation telle qu'elle se présente en France. Cette tâche, vous avez toujours su l'accomplir avec tact, mais aussi avec fermeté.

Nous sommes convaincus que l'économie française, qui fournit tant de preuves éclatantes de son admirable vitalité, finira par triompher des présentes difficultés financières. A cet égard, nous croyons que la prorogation de l'accord commercial entre nos deux pays et le retour à la libération des échanges qui doit intervenir cette année assureront un progrès continu et harmonieux de nos échanges commerciaux.

Cette 40<sup>e</sup> année de votre fondation revêt une grande importance dans nos relations économiques à un autre point de vue encore. L'entrée en vigueur de la Communauté économique européenne et les travaux en cours en vue de l'établissement d'une Zone de Libre Échange destinée à associer les six membres de la Communauté aux autres pays membres de l'O. E. C. E. posent de nombreux problèmes aux pays intéressés. Vous n'ignorez pas que la Suisse participe activement aux négociations sur la Zone de Libre Échange. Une telle association répond à la nécessité impérieuse d'assurer le maintien de la coopération économique en Europe. Elle est aussi de nature, sur le plan bilatéral, à amener un nouveau et réjouissant développement des échanges entre la Suisse et la France.

Au nom du Conseil fédéral, je vous adresse tous mes vœux pour l'avenir et la prospérité de la Chambre de commerce suisse en France et pour la poursuite de son œuvre si utile et si féconde.

*Thomas Holenstein.*